



Macon, lundi 18 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01840

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Défaut de signalisation ou balisage (Défaut de peinture (délavement de la balise))**Rivière la Saône - Défaut de balisage 122+930
rive gauche****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 18/03/2024 à 15:00 - avec pour périodicité :
Permanent**

- o Saône
au pk 122.930 - Rive gauche

Commentaire :

Un défaut de balisage en rive gauche de la Saône au PK 122+930 (commune de Gigny) a été signalé : la balise verte et blanche présente un délavement sévère des couleurs.

En attendant la mise en peinture de la balise, il est demandé aux navigants de faire preuve de la plus grande vigilance et de naviguer avec prudence à l'approche du secteur .

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Lionel MICHEA